

Association Rezé Seniors

Charte des bénévoles

Partage
Solidarité
Bienveillance
Convivialité
Ecoute

« Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée à titre gratuit, en direction d'autrui »

Tout bénévole accueilli et intégré dans l'association se voit remettre la présente charte. Elle définit le cadre des relations et des règles qui doivent s'instituer entre les responsables de l'association, les salariés permanents et les bénévoles.

1. Présentation des valeurs et missions de l'association

Rezé Seniors est une association Loi 1901 à but non lucratif. Sa mission principale est de lutter contre l'isolement social des personnes âgées en proposant des activités de loisirs et en partageant des moments de convivialité.

L'association s'adresse à tous les seniors ayant envie de créer du **lien social**. Elle peut être amenée à **orienter** les personnes en perte de repère et à **accueillir** des personnes en situation d'isolement. Elle propose un panel d'activités culturelles, sportives et de loisirs auprès des seniors ayant envie de passer un **moment convivial**.



2. Les engagements de l'association

L'une des vocations de l'association Rezé Seniors est de favoriser le bénévolat. A cet effet, l'association Rezé Seniors s'engage à l'égard de ses bénévoles :

En matière d'information

- **Inform**er sur les finalités de l'association, son fonctionnement et le contenu du projet associatif.
- **Faciliter les rencontres** avec les membres du bureau, les autres bénévoles, les salariés et les adhérents.

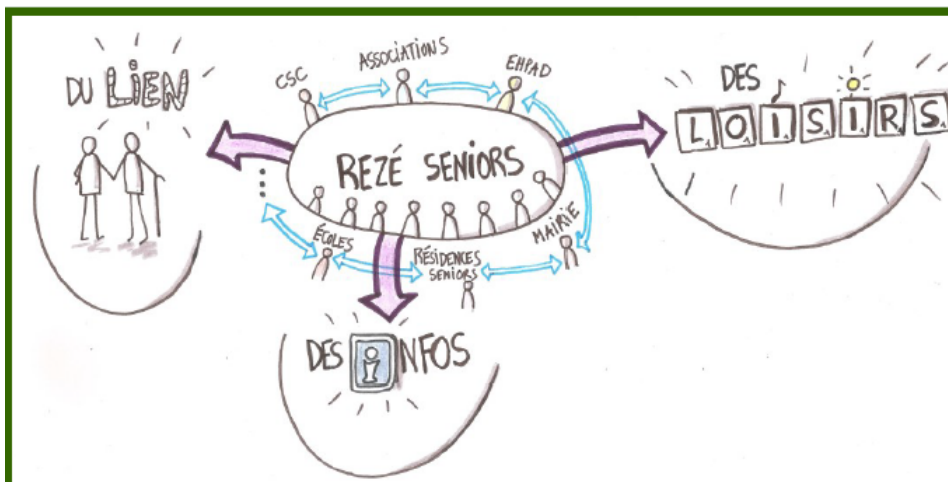
En matière d'intégration et de suivi

- **Accueillir** le bénévole.
- Proposer d'effectuer une période de découverte des activités et du fonctionnement de l'association.
- **Définir les engagements**, responsabilités et activités **de chaque bénévole**.
- **Considérer** les bénévoles comme des partenaires sans lien de subordination.
- **Ecouter** les suggestions d'amélioration et prises d'initiatives de chaque bénévole.
- Etre à l'écoute sur les difficultés rencontrées.
- Proposer des formations.
- Attribuer une carte d'adhérent à titre gratuit à chaque bénévole.
- Rembourser les frais kilométriques et autres frais éventuels, sur présentation de justificatifs, engagés par le bénévole, dans le cadre de son activité pour autrui, à sa demande.

En matière de couverture assurantielle

- **Garantir la couverture d'une assurance** responsabilité civile dans le cadre des covoiturages et/ou activités confiées par l'association si la faute est causée par un bénévole.
- La responsabilité civile du bénévole sera engagée si la faute commise est sans rapport avec la mission de celui-ci et de son propre fait.

Le bénévole ne perçoit pas de rémunération. Il peut être dédommagé des frais induits par son activité (déplacement, petites fournitures et frais d'activité ...).



3. Les engagements du bénévole

Le bénévole s'engage vis-à-vis des autres bénévoles, adhérents et salariés de l'association **Rezé Seniors** à :

- **Adhérer** aux orientations et **aux valeurs de l'association.**
- **Respecter** son fonctionnement et **ses membres.**
- Assurer le rangement et la propreté des locaux dans lesquels il exerce son activité.
- Assurer sa mission et son activité sur les bases convenues (horaires, modalités).
- Exercer son activité de façon bienveillante et dans le **respect des convictions et opinions de chacun.**
- **Signaler les dysfonctionnements et/ou difficultés** rencontrées lors de l'exercice de sa mission.
- Respecter la **confidentialité des informations** fournies par les bénéficiaires au sein de son activité.
- **Participer activement** à la vie associative.
- **Prévenir** l'association en cas d'absence pouvant perturber la réalisation de sa mission.
- **Refuser tout cadeau qui apparaîtrait inapproprié ou excessif** pouvant être proposés par les bénéficiaires. « *Les petits cadeaux entretiennent l'amitié... et les grands la gâtent.* »
- **Informé l'association** avant toutes prises de décisions concernant l'organisation de son activité bénévole.

Les bénévoles ou l'association peuvent interrompre à tout moment leur collaboration mais s'engagent dans toute la mesure du possible, à respecter un délai de prévenance raisonnable afin d'assurer la pérennité de l'activité.

J'autorise Rezé Seniors à prendre des photos de groupe et à l'utiliser sur différents supports pour la promotion et communication de l'association : OUI / NON

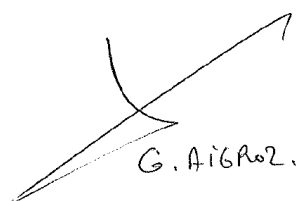
Fait à Rezé le 11/08/2020.
Signature du représentant
de l'association :

M. AIGROZ Gérard

Fait à le

Nom et prénom :

Signature du bénévole:



G. Aigroz.